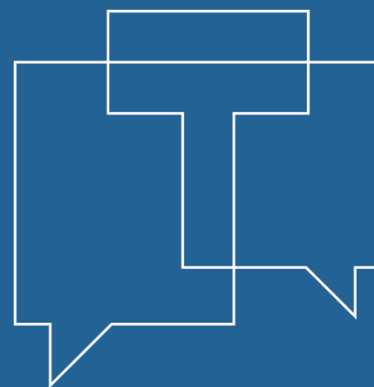


FAITS SAILLANTS

Rencontre bilan

Présentation du projet de minicentrale hydroélectrique
Matawak

5 novembre 2024



INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), a été mandaté par Énergie Matawak pour assurer l’animation et la facilitation des échanges, ainsi que la prise de notes, lors de la rencontre bilan du projet de minicentrale hydroélectrique Matawak tenue le 5 novembre 2024, au Golf Lac Taureau à Saint-Michel-des-Saints.

Ce document n’est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) d’Énergie Matawak ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l’élaboration du document.

SOMMAIRE

La rencontre du bilan des consultations et des prochaines étapes du projet de minicentrale hydroélectrique Matawak s’est tenue le 5 novembre 2024, au Golf Lac Taureau, situé au 220 chemin du Mont-Trinité à Saint-Michel-des-Saints.



Mardi 5 novembre 2024



18 h à 21 h



Golf Lac Taureau



26 personnes présentes

Représentant.es d’Énergie Matawak

Marc Morin	Directeur du projet
Daniel Migneault	Conseiller en communication et relations avec les communautés
Luc Tardif	Directeur de construction
Édith Gravel	Vice-présidente et représentante de la MRC de Matawinie
Jonathan Launière	Administrateur et représentant de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Représentant du Groupe Synergis

Stéphane Bernard	Directeur de projet
-------------------------	---------------------



Représentantes de Transfert

Stéphanie Fortin Directrice de projets — Facilitatrice et animatrice de la rencontre
Laurence Roger Chargée de projets — Prise de notes

La rencontre du 5 novembre a réuni 26 personnes issues du secteur de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon ou de diverses organisations du milieu. Les participant.es présent.es avaient été invité.es par voie postale et par divers moyens électroniques, quelques semaines avant la séance.

Le carton d'invitation à la rencontre bilan est en annexe 1.

COMPTE RENDU

PORTES OUVERTES

La rencontre bilan a débuté par des portes ouvertes de 18 h à 19 h 15, suivie de la présentation magistrale et d'une période de questions et d'échanges.

Lors des portes ouvertes, les participant.es ont été invité.es à suivre un parcours de kiosques d'information, chacun dédié à une thématique spécifique du projet. Des panneaux explicatifs et des personnes-ressources étaient présents pour fournir des informations, répondre aux questions ou animer une activité interactive.

Le tableau ci-dessous explique les thématiques des kiosques :

KIOSQUE	CONTENU DES AFFICHES
1. Survol du projet et les retombées économiques	<ul style="list-style-type: none">• Le projet en bref• Le modèle de l'énergie communautaire• Les partenaires de la société en commandite• Les retombées économiques
2. Localisation	<ul style="list-style-type: none">• Les avantages de la localisation• Une carte du secteur en grand format
3. Étude d'impact	<ul style="list-style-type: none">• Présentation de la méthodologie de l'étude d'impact• Résultats de l'étude d'impact
4. Relations avec le milieu	<ul style="list-style-type: none">• Échéancier préliminaire du projet• Étapes BAPE réglementaires à venir• Présentation de la démarche de consultation et résultats



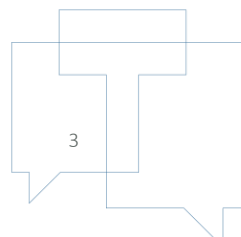
5. Mesures d'atténuation	<ul style="list-style-type: none"> • Activité participative pour recueillir les perceptions face aux mesures d'atténuation et de suivi par rapport aux impacts appréhendés
--------------------------	---

Les panneaux des kiosques sont disponibles à l'annexe 2.

Le tableau suivant résume les échanges qui ont eu lieu entre les participant.es et les représentant.es aux kiosques :

KIOSQUE	PRÉOCCUPATIONS SOULEVÉES
1. Survol du projet et les retombées économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien du sentier pour les quads et point de vue du barrage • Retombées économiques à Saint-Michel-des-Saints et développement écotouristique • Durée de vie de l'entente avec Hydro-Québec • Financement du projet et le dépassement de coût • Participation de la communauté de Manawan • Participation de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints
2. Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Accès alternatif pour les quads et les motoneiges
3. Étude d'impact	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation des VTT et des motoneiges sur le barrage en phase d'exploitation, même s'il y aura une voie de contournement • Impacts potentiels sur la frayère au pied du barrage et sur l'accessibilité aux sites de pêche et de gué en rive gauche pendant les travaux • Mise en valeur récréotouristique de la pointe en amont du barrage • Gestion des débits
4. Relations avec le milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Remise en état des ponceaux menant au pont Bailey • Conception de la conduite forcée • Niveau du lac • Vue et passage du barrage par rapport à l'interdiction d'accès
5. Mesures d'atténuation	Les résultats de l'activité participative de ce kiosque sont illustrés dans un tableau en annexe 3.

Les participant.es ont ensuite été invité.es à assister à la présentation magistrale.



MOT DE BIENVENUE

Mme Stéphanie Fortin, facilitatrice et animatrice de la rencontre, précise que Transfert Environnement et Société, est une firme spécialisée en participation publique et acceptabilité sociale et qu'elle été mandatée par Énergie Matawak, notamment pour structurer la présente rencontre et être la gardienne de la démarche.

Elle remercie les participant.es pour leur présence à cette dernière activité consultative dans le cadre de la démarche d'Énergie Matawak.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE, DÉROULEMENT ET MODALITÉS DE PRISE DE PAROLE

Mme Fortin présente les objectifs de la rencontre :

1. Présenter le bilan des consultations et des inventaires environnementaux ainsi que les mesures d'atténuation proposées
2. Échanger avec la population et, le cas échéant, intégrer leurs commentaires à l'étude d'impacts
3. Discuter des prochaines étapes de développement du projet

L'ordre proposé de la rencontre ainsi que les règles d'engagement pour assurer le bon déroulement de la rencontre sont ensuite présentés et acceptés par l'assistance.

PRÉSENTATION DU PROJET DE MINICENTRALE D'ÉNERGIE MATAWAK

Mme Édith Gravel, vice-présidente d'Énergie Matawak et représentante de la MRC de Matawinie, débute en présentant le projet de minicentrale hydroélectrique. Puis, M. Marc Morin, directeur du projet, fait état de la mise à jour du projet et dévoile la nouvelle configuration du projet.

M. Daniel Migneault, conseiller en communication et relations avec les communautés, enchaîne avec l'échéancier préliminaire par rapport aux étapes déterminantes du projet en termes de réglementation et d'échéances. Il est rappelé que les étapes de la démarche d'information et de consultation ont débuté avec l'avis de projet en 2023 jusqu'à cette rencontre bilan. Les prochaines étapes pour Énergie Matawak sont présentées, soit le dépôt de l'étude d'impact au début de l'année 2025, suivi du processus d'évaluation environnemental du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Le mandat de ce processus est confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Les principaux engagements issus des consultations sont ensuite partagés, comme l'identification d'une solution permanente pour les usagers des sentiers de motoneige et



de VTT ou encore la création d'un comité de travail pour étudier la question d'un développement touristique en lien avec le barrage.

S'en suit une présentation des enjeux et impacts appréhendés ainsi que les engagements et les mesures d'atténuation prévus en ce qui concerne les retombées économiques, les activités touristiques, la communication et la consultation, la sécurité et la gestion des risques, et l'environnement.

M. Stéphane Bernard, directeur de projet pour le Groupe Synergis, poursuit avec l'étude d'impact environnemental en présentant la série de mesures d'atténuation prévues selon les différentes composantes du milieu naturel et du milieu humain.

La présentation complète du projet et du bilan de la démarche d'information et de consultation est disponible à l'annexe 4.

Les personnes présentes sont ensuite invitées à prendre la parole pour une période de questions et d'échanges. Les questions, préoccupations et enjeux mentionnés par les gens de l'assistance sont résumés dans le tableau ci-après.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES		
THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
Circulation des véhicules hors route (VHR)	Les rencontres de consultation ont donné l'impression que les VTT et les motoneiges pourraient circuler sur le barrage. Où sont rendues les démarches pour passer ailleurs?	M. Migneault soutient que pour des questions de sécurité, il est préférable que les VTT et motoneiges ne circulent pas sur le barrage. Des infrastructures d'observation seront notamment aménagées pour compenser cela. Énergie Matawak est présentement en démarche pour la création d'un sentier permanent au niveau du pont Bailey.
	Est-ce que pont Bailey sera réparé avant le commencement des travaux de la centrale à l'automne prochain?	M. Migneault assure que le pont Bailey et toutes les infrastructures pour y avoir accès est un dossier prioritaire pour Énergie Matawak.
Construction et opération de la minicentrale	Combien aura-t-il de turbines?	Deux turbines.
	Est-ce que l'eau du canal et des turbines peut être retirée?	M. Migneault explique qu'il y aura des portes en avant de la centrale qui pourront se fermer s'il est nécessaire d'arrêter de turbiner et empêcher l'eau de passer, notamment lors de la maintenance.



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
	Le dénivelé est de combien de mètres ?	20 mètres.
	Est-ce que la ligne d'Hydro-Québec qui a été faite il y a une dizaine d'années sera modifiée ?	M. Morin affirme que des modifications par rapport à la capacité de la ligne seront nécessaires. Pour alimenter les opérations du barrage, la ligne doit être montée à 34,5 kV et le câblage doit être d'une dimension suffisante pour passer les 17 mégawatts prévus par le projet.
Localisation et accès	Pourra-t-on utiliser les quais qui sont à proximité du site et visiter le site ?	M. Migneault souligne que cela sera pris en considération. Énergie Matawak s'engage à mettre sur pied le comité de travail touristique dans le but d'évaluer ce type d'usage du territoire.
	Il ne sera plus possible de faire le barrage à pied ?	M. Migneault mentionne que le barrage ne sera pas accessible durant les travaux et fort probablement durant les opérations aussi. Énergie Matawak veut aménager un point d'observation du barrage puisque c'est un attrait touristique important.
Retombées économiques/rentabilité	Est-ce qu'il aura des emplois permanents créés avec la centrale ?	M. Morin répond qu'il est prévu d'avoir deux opérateurs en permanence pour visiter la centrale chaque jour. Les employés seront payés par Énergie Matawak. Plus précisément, ils seront employés par Développement Pek, soit l'organisme à but non lucratif de Mashteuiatsh avec qui Énergie Matawak a des contrats de service pour fournir les ressources nécessaires. M. Migneault ajoute qu'il y aura aussi des emplois indirects pour la maintenance
	Par rapport à l'indexation des tarifs d'Hydro-Québec, qu'est-ce qu'Hydro-Québec vous propose ?	M. Morin explique que, pour l'instant, Énergie Matawak a mis une indexation fixe dans son modèle financier. La forme du contrat est connue, mais la formule pour le tarif et la condition d'indexation ne sont pas encore

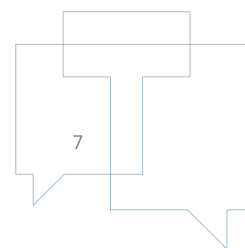


RÉSUMÉ DES ÉCHANGES		
THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
		établies. Une analyse économique et une évaluation des risques devront être faites.
Patrimoine et archéologie	Est-ce que les vestiges archéologiques de la construction du barrage situé sur le côté du site de la centrale seront impactés?	M. Migneault affirme que cela est pris en note pour l'étude d'impact.

CONCLUSION

Les représentant.es d'Énergie Matawak remercient les personnes présentes pour leur participation à la rencontre ainsi que leur implication durant l'ensemble des activités de consultation.

La rencontre se termine à 20 h 45.



ANNEXE 1 — CARTON D'INVITATION



Activité bilan des consultations

Énergie Matawak vous invite à une rencontre pour dresser le bilan des consultations et présenter l'avancement du projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin opéré par Hydro-Québec.



Crédit photo : Justin Lapierre



 **Mardi**
5 novembre 2024

 **Dès 18h ***

*À partir de 18h, venez visiter les kiosques sous une formule portes ouvertes. Une présentation formelle débutera dès 19h15.

 **Golf Lac Taureau**
220 Chemin Mont-Trinité
Saint-Michel-des-Saints, J0K 3B0

 **Objectifs de la rencontre**

1. Présenter le bilan des consultations et des inventaires environnementaux ainsi que les mesures d'atténuation proposées
2. Échanger avec la population et, le cas échéant, intégrer leurs commentaires à l'étude d'impacts
3. Discuter des prochaines étapes de développement du projet

 **Le projet en bref**

Énergie Matawak souhaite développer le potentiel hydroélectrique du réservoir du Lac Taureau en aménageant une minicentrale hydroélectrique à même les infrastructures existantes du barrage Matawin opéré par Hydro-Québec.

Le Conseil des Atikamekw de Manawan, la MRC de Matawin et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Première nation des innus du Lac-Saint-Jean) sont partenaires au sein d'Énergie Matawak.

 À noter que des collations et breuvages seront offerts.

Pour vous inscrire et recevoir le résumé de la rencontre :

matawak.ca/inscription



Pour plus d'informations

 info@matawak.ca

 (418) 275-4262

 matawak.ca



ÉNERGIE MATAWAK — FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE BILAN — 5 NOVEMBRE 2024

9

ANNEXE 2 — PANNEAUX DES KIOSQUES



Le projet en bref

Énergie Matawak est un projet qui sera réalisé sur une base 100% communautaire. Cela signifie que le projet sera réalisé PAR et POUR le milieu.

Les partenaires



Le conseil d'administration d'Énergie Matawak S.E.C



Les avantages de l'énergie communautaire

- Des projets dont les communautés sont propriétaires
- Des bénéfices qui restent au sein des communautés
- Des leviers de développement économique et d'autosuffisance
- Des projets responsables, durables et socialement acceptables
- Des projets conformes aux valeurs des partenaires
- Des sociétés gérées par les représentants des partenaires (administrateurs non élus)

Énergie Matawak

Le projet



Le projet Énergie Matawak, c'est :

17 mégawatts de puissance

*Puissance revue suite à l'étude d'intégration au réseau d'Hydro-Québec

110 M\$ d'investissement (estimation)

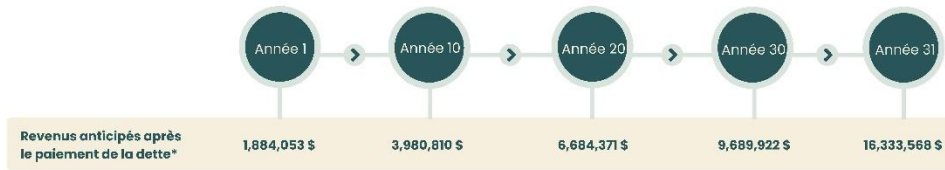
2025 Année prévue de début de la construction

2027 Année prévue de mise en service

Énergie Matawak



Retombées économiques



*Projections basées sur les données suivantes :

- Coût du projet : 110 000 000 \$
- Coût du financement : 4 %
- Productible annuel : 74 643 MWh
- Durée du financement : 30 ans

Soutien à l'économie locale (estimations)

- 24 mois de construction
- 226 000 heures travaillées
- Une pointe de 125 travailleurs sur le site pour une moyenne de 55 travailleurs sur 24 mois
- Des appels d'offres publiés sur le site SEAO
- 12 à 15 contrats de construction entre 700 000 \$ et 36 M\$
- Des achats en biens et services localement



Un potentiel à valoriser

Les avantages de la localisation

- Une minicentrale à même le barrage de Matawin (infrastructure existante)
- Une puissance garantie en période de pointe hivernale grâce à la vidange du lac Taureau
- Un cadre commercial avec Hydro-Québec, plutôt qu'un appel d'offres, qui constitue une base de négociations pour le coût payé du mégawatt ce qui favorise le développement du projet
- Aucun impact sur le réservoir Taureau : Hydro-Québec demeurerait responsable de la gestion du barrage et Énergie Matakaw utiliserait les débits évacués au site du barrage Matawin



Notre engagement envers les communautés

Une démarche, des objectifs concrets :

- Aborder de manière transparente les enjeux et opportunités du projet
- Présenter le projet de minicentrale de manière accessible et détaillée
- Créer un espace d'échange constructif avec la population

3 rencontres ouvertes et publiques et plusieurs rencontres d'intérêts avec :

- Instances municipales et gouvernementales
- Premières Nations
- Groupes d'intérêt ciblés
- Citoyen.nes



Atelier de travail



Café-rencontre

Exemples d'engagements issus des consultations :

- Identifier une solution permanente pour les usagers des sentiers de motoneige et VTT (évaluation de la remise en état du pont Bailey)
- Reconfiguration de la centrale et du canal d'aménée
- Création d'un comité de travail pour étudier la question d'un développement touristique en lien avec le barrage
- Engagement à construire un point d'observation pour le barrage à proximité



Réglementation et échéances : les étapes déterminantes du projet



Échéancier préliminaire



Principaux impacts appréhendés

Légende :
● Je suis satisfait.e
● Je suis préoccupé.e

Impacts appréhendés	Vos perceptions	Vos commentaires
Retombées locales		
Gestion des eaux du lac Taureau et de la rivière Matawin		
Accès aux véhicules hors routes (VTT et motoneige)		
Impacts sur la faune aquatique		















ANNEXE 3 — RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE SUR LES MESURES D'ATTÉNUATION PAR RAPPORT AUX PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS



PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS — RÉSULTATS

Légende :

-  Je suis satisfait.e
-  Je suis préoccupé.e
-  J'ai encore des questions

IMPACTS APPRÉHENDÉS	PERCEPTIONS	COMMENTAIRES
Retombées locales	1 x  4 x  2 x 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires VS municipalités • Provenance des constructeurs extérieurs • Montage financier pas d'accord. Municipalités de Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon ça ne passe pas, trop loin.
Gestion des eaux du lac Taureau	5 x  1 x 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas toucher au niveau de l'eau, bonne nouvelle.
Accès aux véhicules hors routes (VTT et motoneige)	3 x  3 x  1 x 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des précautions pour atténuer les impacts durant les travaux • Déception : accès au barrage VS sentiers
Impacts sur la faune aquatique	8 x 	

ANNEXE 4 — PRÉSENTATION



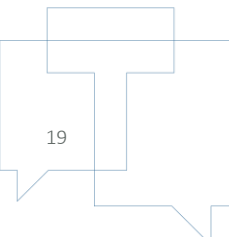


PROJET DE MINICENTRALE HYDROÉLECTRIQUE AU BARRAGE MATAWIN

Bilan des consultations et prochaines étapes
5 novembre 2024



RÔLE DE TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ



LE RÔLE DE FACILITATEUR DE TRANSFERT

- Être une personne-ressource neutre
- Animer les rencontres et s'assurer d'un droit de parole équitable
- Bien documenter les questions et les préoccupations citoyennes
- Produire des comptes rendus des échanges et veiller au suivi des questions en suspens



3

PRINCIPES POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- ✓ Transparence
- ✓ Respect
- ✓ Collaboration
- ✓ Partage



4



OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ BILAN

- 🎯 Présenter le bilan des consultations et des inventaires environnementaux ainsi que les mesures d'atténuation proposées
- 🎯 Échanger avec la population et, le cas échéant, intégrer leurs commentaires à l'étude d'impacts
- 🎯 Discuter des prochaines étapes de développement du projet



5



Les partenaires

Énergie Matawak est un projet qui sera réalisé sur une base 100 % communautaire.
Cela signifie que le projet sera réalisé PAR et POUR le milieu.



Le Conseil des Atikamekw
de Manawan (37,5 %)



La MRC de Matawinie
(37,5 %)



Première nation des
Pekuakamiulnuatsh (25 %)

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

7



L'énergie communautaire

- Des projets détenus par les communautés
- Des revenus qui restent au sein des communautés
- Des leviers de développement économique et d'autosuffisance pour l'avenir
- Des projets responsables, durables et socialement acceptables
- Des projets alignés avec les valeurs des partenaires
- Des sociétés gérées par représentants des partenaires (administrateurs non élus)



Le conseil d'administration d'Énergie Matawak S.E.C.

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

8



Un potentiel à valoriser

- Une minicentrale à même le barrage Matawin (infrastructure existante)
- Une puissance garantie en période de pointe hivernale grâce à la vidange du lac Taureau
- Un cadre commercial avec Hydro-Québec, plutôt qu'un appel d'offres, qui constitue une base de négociations pour le coût payé du mégawatt ce qui favorise le développement du projet
- Aucun impact sur le niveau du lac Taureau. Hydro-Québec continue d'être responsable des ententes de gestion en vigueur.



Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

9

Énergie
Matawak

Le projet en bref



Le projet Énergie
Matawak, c'est :

17 mégawatts de puissance

110 M\$ d'investissement (estimation)

2025 Année prévue de début de la construction

2027 Année prévue de mise en service

**Puissance revue suite à l'étude d'intégration au réseau d'Hydro-Québec*

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

10

Énergie
Matawak



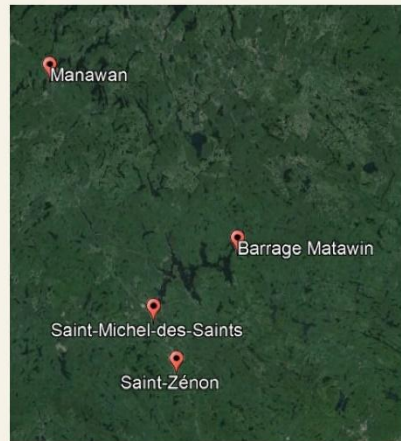


Mise à jour du projet

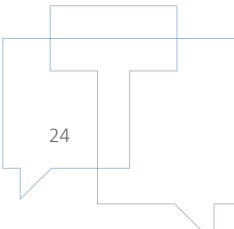
Le barrage Matawin



© Photo Hydro-Québec



Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes



Le projet (nouvelle configuration)



- Une prise d'eau désormais prévue davantage près de la rive droite
 - Plus petit batardeau (jetée) dans le lac Taureau
 - Facilite la gestion du chantier et le niveau des eaux
- Une centrale moins visible davantage en profondeur et mieux intégrée au milieu

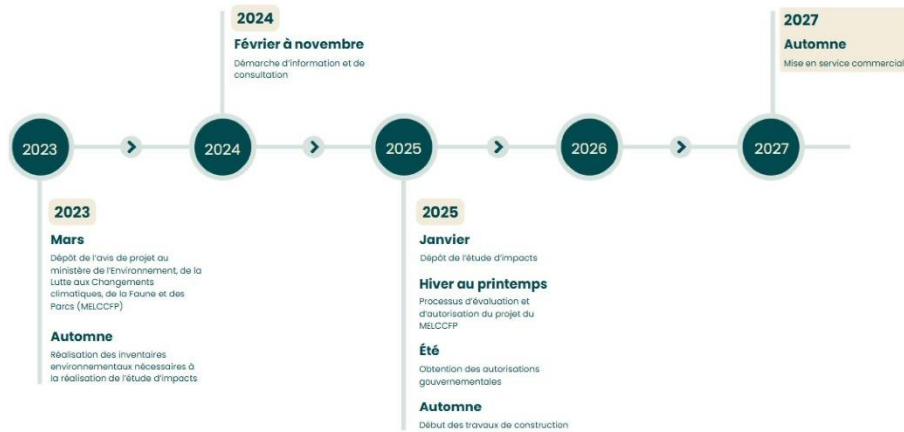
Plans : Cima+

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

13



Échéancier préliminaire



Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

14





Enjeux et engagements issus des consultations

Rappel de la démarche d'information et consultation

JUSQU'À PRÉSENT

- Avis de projet : mai 2023
- Lancement du projet avec les partenaires : 30 janvier 2024
- Café-rencontre avec la population : 27 février 2024
- Séance d'information avec les membres de la Nation Attikamekw de Manawan : 4 avril 2024
- Atelier participatif #1 ayant pour thème les raisons d'être du projet, infrastructures proposées et maximisation des impacts positifs : 23 avril 2024
- Atelier participatif #2 ayant pour thème les impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées : 4 juin 2024
- Bilan des consultations : novembre 2024

À VENIR

- Dépôt de l'étude d'impact : Début 2025
- Processus d'évaluation environnemental du MELCCFP (BAPE) : À déterminer

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

16

 Énergie
Matawak



Principaux engagements issus des consultations

- Identifier une solution permanente pour les usagers des sentiers de motoneige et de VTT (évaluation de la remise en état du pont Bailey)
- Reconfiguration de l'aménagement de la centrale et du canal d'amenée
- Création d'un comité de travail pour étudier la question d'un développement touristique en lien avec le barrage
- Engagement à construire un point d'observation du barrage à proximité



Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

17



Retombées économiques

Enjeux et impacts appréhendés	Engagements et mesures d'atténuation
Assurer des retombées économiques locales pour les entrepreneurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une rencontre d'information avec les entrepreneurs locaux <ul style="list-style-type: none"> ◦ Collaboration avec Développement Matawinie, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, Lanaudière économique • Concevoir le projet de façon à faciliter l'accès aux entrepreneurs locaux (Division en plusieurs contrats/appels d'offres) • Réaliser une étude sur les retombées économiques par une firme régionale
Favoriser l'embauche de main-d'œuvre locale	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'embauche d'un opérateur de centrale issu du milieu • Sensibiliser les entrepreneurs à l'embauche d'une main-d'œuvre locale et d'une main-d'œuvre autochtone tout en respectant les ententes en vigueur (construction, appels d'offres)
S'assurer de la rentabilité du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre accessible les projections financières par le biais des canaux de communication au fur et à mesure du développement du projet

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

18



Projections financières préliminaires

	Année 1	Année 10	Année 20	Année 30	Année 31
Produits	10,300,734 \$	12,988,989 \$	16,806,305 \$	21,745,486 \$	22,313,043 \$
Frais d'exploitation	1,845,759 \$	2,411,845 \$	3,442,756 \$	5,267,751 \$	5,480,960 \$
Frais d'administration et financiers	4,633,782 \$	3,821,436 \$	2,542,269 \$	620,375 \$	498,515 \$
Amortissement	2,101,000 \$	2,101,000 \$	2,101,000 \$	2,101,000 \$	2,101,000 \$
Bénéfice net	1,720,193 \$	4,654,708 \$	8,720,280 \$	13,756,361 \$	14,232,568 \$
Liquidités générées avant remboursement de la dette	3,821,193 \$	6,755,708 \$	10,821,280 \$	15,857,361 \$	16,333,568 \$
Remboursement de la dette	1,937,140 \$	2,774,898 \$	4,136,909 \$	6,167,439 \$	- \$
Liquidité générées après remboursement de la dette	1,884,053 \$	3,980,810 \$	6,684,371 \$	9,689,922 \$	16,333,568 \$

Projections basées sur les données suivantes

- Coût du projet : 110 000 000 \$
- Productible annuel : 74 643 MWh
- Coût du financement : 4 %
- Durée du financement : 30 ans

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

19



Soutien à l'économie locale

- ✓ 24 mois de construction
- ✓ 226 000 heures travaillées
- ✓ Une pointe de 125 travailleurs sur le site pour une moyenne de 55 travailleurs sur 24 mois
- ✓ Des appels d'offres publiés sur le site SEAO
 - ✓ 12 à 15 contrats de construction entre 700 000 \$ et 36 M\$
- ✓ Des achats en biens et services localement



Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

20



Activités récréotouristiques

Enjeux et impacts appréhendés	Engagements et mesures d'atténuation
Gestion des eaux du lac Taureau et de la rivière Matawin et maintien des activités récréotouristiques	Respecter les ententes de gestion actuelle entre Hydro-Québec, la MRC de Matawinie et la municipalité de Saint-Michel-des-Saints <ul style="list-style-type: none"> - <i>Énergie Matawak ne sera pas gestionnaire de l'entente</i> - <i>Production d'énergie concentrée en période hivernale lors de la vidange du lac</i> - <i>Production réduite ou interrompue en période de faible hydraulité</i> - <i>Pas d'impact sur les activités de pêche et d'eaux vives dans la rivière Matawin</i>
Maintien d'un accès aux véhicules hors route (VTT et motoneige) pour traverser la rivière Matawin	Développer une solution permanente de concert avec la Fédération des clubs de motoneigistes, les clubs locaux et la SÉPAQ pour maintenir la circulation à motoneige et en quad <ul style="list-style-type: none"> - <i>Remise en état pour la remise en service du pont Bailey</i> - <i>Le barrage ne serait plus utilisé pour les véhicules hors route pour traverser la rivière Matawin.</i>

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

21



Activités récréotouristiques (suite)

Enjeux et impacts appréhendés	Engagements et mesures d'atténuation
Intégration de la centrale à son milieu d'accueil	Concevoir un projet pour limiter l'impact visuel de la centrale <ul style="list-style-type: none"> - <i>Construction de la centrale partiellement dans le roc</i> - <i>Utilisation de matériaux qui s'harmonisent à l'environnement</i>
Développer un nouveau produit touristique en adéquation avec le milieu dans un environnement sécuritaire <ul style="list-style-type: none"> - <i>Exemples : panneaux d'interprétation, meilleure accessibilité au site, accès via le lac Taureau</i> 	Tenir des discussions avec les partenaires afin de créer un comité de travail pour étudier la question <ul style="list-style-type: none"> - <i>Exemples d'organisation qui pourraient y prendre part : MRC de Matawinie, SÉPAQ, Conseil des Atikamekw de Manawan, organisations de développement économique et/ou touristique (Tourisme Lanaudière, Développement Matawinie, chambres de commerce</i> - <i>Contribution financière possible</i>
Accès au barrage Matawin comme point de vue	Aménager un point d'observation à proximité <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pour des raisons de sécurité, l'accès au barrage et au secteur près de la centrale sera interdit pendant et après les travaux</i>

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

22



Communication et consultation

Enjeux et impacts appréhendés	Engagements et mesures d'atténuation
Permettre une bonne circulation de l'information avant, pendant et après la construction	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la consultation des Atikamekw de Manawan selon une formule décidée par le Conseil et ses représentants • Maintenir la diffusion d'information de manière régulière sur les plateformes d'Énergie Matawak (infolettre, site web) à toutes les étapes de construction • Mettre en place d'un comité de suivi pendant les travaux • Mettre en place d'un comité de suivi après les travaux • Sensibiliser les partenaires à l'importance de partager l'information disponible (rencontres publiques, plateformes de communication, etc.)
Présence des représentants des partenaires (MRC de Matawinie, Conseil des Atikamekw de Manawan) lors des rencontres d'information pour répondre aux questions	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir la participation des représentants des partenaires aux séances d'information (ateliers participatifs, bilan, consultations)

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

23



Sécurité et gestion des risques

Enjeux et impacts appréhendés	Engagements et mesures d'atténuation
<p>S'assurer que les travaux prévus n'affectent pas la sécurité du barrage Matawin</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Inquiétudes par rapport à la solidité de l'ouvrage en raison des travaux prévus (ouverture au tablier du barrage, dynamitage à proximité lors des travaux)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des tests de qualité de béton • Revoir la conception du projet pour que le canal d'amenée contourne le barrage • Élaborer de protocoles respectant les plus hautes normes de sécurité
Absences de moyens de communication dans le secteur du barrage Matawin (milieu isolé)	<ul style="list-style-type: none"> • Installer une connexion Internet dans les installations pour permettre un contrôle à distance • Analyser la possibilité d'aménager un point d'accès Internet à proximité de la centrale pour les usagers du secteur

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

24



Général

Enjeux et impacts appréhendés	Engagements et mesures d'atténuation
Présence d'Hydro-Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre à Hydro-Québec des comptes-rendus des rencontres d'information et de consultation (FAIT) • Les inviter à la rencontre bilan des consultations et prochaines étapes (FAIT)

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

25



Environnement – mesures d'atténuation

Enjeux et impacts appréhendés	Engagements et mesures d'atténuation
Milieu hydrique et habitat du poisson	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de bouchons lors de l'excavation des canaux d'aménée et de fuite réduisant la nécessité de travaux en eau et de batardeaux. • Intégration de structures telles déflecteurs ou autres pour limiter l'impact du changement du patron d'écoulement de l'eau • Optimisation de la séquence des travaux pour minimiser la durée des travaux en eau et éviter, dans la mesure du possible, les périodes d'exclusion • Installation d'une grille à poisson <ul style="list-style-type: none"> ◦ La diminution du recours aux évacuateurs de crue aura pour effet de réduire la mortalité des poissons
Faune	<ul style="list-style-type: none"> • Modification apportée à la localisation des aires d'entreposage à l'est de la centrale projetée afin d'éviter complètement un habitat répertorié de la couleuvre à collier, une espèce faunique en situation précaire
Patrimoine et archéologie	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de découverte fortuite d'un bien ou d'un site archéologique lors des travaux d'excavation, cesser les travaux et en informer sans délai le représentant d'Énergie Matawak qui communiquera avec le personnel du ministère de la Culture et des Communications (MCC). • Éviter toute intervention de nature à compromettre l'intégrité du bien ou du site découvert.

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

26



Environnement – mesures d'atténuation

Enjeux et impacts appréhendés	Engagements et mesures d'atténuation
Milieu humain	<ul style="list-style-type: none"> • Baliser et contrôler les accès aux aires de travaux où se dérouleront des activités qui pourraient compromettre la sécurité des usages du milieu • Prévoir une signalisation appropriée sur les chemins d'accès et respecter les heures normales de travail pour la réalisation des activités de camionnage afin de minimiser les nuisances auprès des résidents locaux de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon et des usagers de la réserve faunique Mastigouche. • Respecter les limites de vitesse et de charges permises sur les voies de circulation. • Maintenir l'accès aux chemins forestiers et aux sentiers récréatifs motorisés en les laissant libres de tout équipement, matériau ou débris. <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Prévoir une signalisation appropriée.</i> ○ <i>S'il y a lieu, réparer au fur et à mesure tout dommage causé à ces voies de circulation.</i>

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

27



Environnement – mesures d'atténuation

Enjeux et impacts appréhendés	Engagements et mesures d'atténuation
Paysage	<p>Conception adaptée au milieu d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Minicentrale moins apparente enclavée dans le roc</i> ○ <i>Intégration du poste électrique et les équipements à même le bâtiment</i> ○ <i>Revêtement extérieur sobre</i>
Mesures de compensation potentielle (milieu hydrique et compensation du poisson)	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'une frayère multispécifique en aval (gain en habitat) • Remplacement d'un ponceau (accès à une aire d'alevinage potentielle) et aménagement d'un tributaire du bassin aval (gain en habitat) • Établir une connexion permanente à un bassin isolé temporairement (gain en habitat) • Remplacements de ponceaux de tributaires plus en aval sur la rivière Matawin • Aménagement d'habitats pour l'achigan à petite bouche (abris thermiques) à l'embouchure de tributaires en aval sur la rivière Matawin

Projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin
Bilan des consultations et prochaines étapes

28





 **Énergie
Matawak**

**MERCI.
Des questions?**

